

L'administration municipale de Roubaix vient de recevoir de M. le Maire de Lille, M. de Saint-Omer, une invitation à assister au service funèbre qui aura lieu le 19 de ce mois pour les soldats de l'armée du Nord qui ont succombé à la bataille des 18 et 19 janvier 1871, ainsi qu'à l'inauguration du monument élevé sur leur tombe.

M. le Maire de Roubaix a transmis à même invitation aux officiers de mobiles de cette ville qui ont assisté à la bataille précitée.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1876, le service de la perception des contributions directes de la ville de Roubaix se trouve divisé par cantons.

Le bureau de la perception du canton Est (M. Bonnet) est situé rue de la Promenade, n° 34.

Le percepteur prie instamment les contribuables de la ville de Roubaix, qui se trouvent redevables de contributions, de vouloir bien se libérer, dans un bref délai, au Bureau de la Perception, rue de la Promenade, n° 34. Le présent avis a pour but d'éviter des poursuites.

La révision des listes électorales, qui a lieu chaque année, est commencée.

Voici le tableau des délais qui doivent être observés pour les diverses opérations de la révision :

Du 11 au 14 janvier inclus, délai pour déposer les réclamations devant le tableau des rectifications, 4 jours.

Du 15 janvier, publication du tableau des rectifications, 1 jour.

Du 16 janvier au 4 février inclus, délai ouvert aux réclamations des électeurs, 20 jours.

Du 5 février au 9 inclus, délai pour les décisions des commissions mixtes chargées du jugement des réclamations, 5 jours.

Du 10 février au 12 inclus, délai pour la notification des dernières décisions des commissions, 3 jours.

Du 13 février au 17 inclus, délai pour la notification des décisions de paix, 5 jours.

Du 18 février au 22 inclus, délai pour les décisions du juge de paix, 10 jours.

Délai pour les notifications des décisions du juge de paix au maire et au préfet, à compter de la décision intervenue, 3 jours.

Le Progrès du Nord annonce pour la première circonscription de Lille (Lille-Centre, Lille-Nord-Est, et Lille-Ouest), la candidature de M. Pierre Legendre; dans la deuxième, (Lille-Sud-Est, et Lille-Ouest), la candidature de M. G. Masure, rédacteur en chef du Progrès, ou celle de M. Gambetta. L'Echo du Nord met en avant, pour cette deuxième circonscription, le nom de M. Jules Dutilleul, conseiller-général.

On signale du Midi une abondance extraordinaire de neige : à ce propos, rappelons un souvenir local : le mercredi 19 février 1808, il y eut dans nos environs près d'un mètre de neige; jamais on n'en avait tant vu de mémoire d'homme et jamais on n'en a vu autant depuis. Beaucoup de personnes périrent dans les fossés et dans les ravins.

Le sieur Jules D... rue de l'Alma, est un beau-frère terrible. M. D... cabaretier même rue, a eu sa porte défoncée à coups de pied pendant la nuit : c'était le beau-frère de Jules qui venait, en parent peu aimable, réclamer de cette manière l'admission à la buvette. La justice rendra plus poli cet enfoncement de portes.

Le mari de Palmyre D... ouvrière lessiveuse rue Philippe-le-Bon, a depuis longtemps obtenu le droit de résider obligatoirement de l'autre côté de la frontière. Sa femme, qui est originaire de Lille, suit assez bien ses excellentes traces. Elle s'est permise hier d'insulter gravement un agent de la sûreté dans l'exercice de ses fonctions.

Le nommé Yvon Debacke, arrêté dernièrement pour ivresse et mendicité et reconnu comme expulsé, a passé hier devant le tribunal correctionnel de Lille. Le tribunal a remis l'affaire, pensant qu'il convenait d'examiner plus à loisir le casier judiciaire de l'inculpé.

On vient d'arrêter pour ivresse et vagabondage une femme Potier, née à Croix, qui a déclaré demeurer à Lille à l'auberge de la Marmite, rue du Pont-de-Weppes. Sans ressources, cette malheureuse trouvait cependant le moyen de boire à l'excès.

On nous signale trois nouveaux vols, dont les auteurs n'ont pu être découverts encore. Le premier a été commis au préjudice d'une femme Leclercq, marchande de pommes de terre frites rue des Longues-Haies. 45 fr. ont disparu de chez elle et elle ne sait sur qui porter ses soupçons. D'autre part les nommés Labrisse fleur rue de la Paix et Guyot mécanicien rue de Ma Campagne, ont eu également leurs montres en argent volées, ils ignorent aussi par qui.

Lundi, est morte à Loos, une vieille femme qui avait été renversée la veille par une voiture et grièvement blessée. Malheureusement le cocher, auteur de cet accident, a disparu sans qu'il ait été possible de le reconnaître.

Le doyen des compositeurs-typographes de Cambrai vient de mourir bien malheureusement. Il y a une huitaine de jours, le sieur Denis, ayant mangé un certain poisson à l'un de ses repas, une des arêtes s'embarassa dans le gosier et s'y fixa. Au bout de quelques jours de souffrances aiguës, l'ouvrier consentit enfin à se faire opérer, mais il était déjà trop tard, et l'enflure, qui s'était déclarée au larynx, finit par l'étouffer.

Samedi, vers sept heures et demie du matin, des ouvriers, occupés à la gare du chemin de fer, à Orchies, voulant faire dégeler une pompe servant à alimenter les machines, ont communiqué le feu à un tas de billes ou traverses de chemin de fer sur lequel était monté un réservoir. Toutes ces billes, ainsi que la chaudière, ont été brûlées. La perte, non assurée au préjudice de la Compagnie des Chemins de fer de Lille à Valenciennes, est estimée à 10,000 fr.

### Etat-Civil de Roubaix

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 6 janvier. — Charles Gattez, sentier de la Poterie, 43. — Hermance Schampelère, rue Ste-Thérèse, 30. — Ernest Goffinet, rue d'Inkermann, 21. — Marie Jans, rue de l'Époule, 1. — Laure Cochetoux, rue du petit Beaumont, 2. — Emile Davrais, rue d'Archimède, 53. — Alfred Nisse, rue Pierre de Roubaix, 99.

Du 7 janvier. — Jules et Georges Heyndrickx, rue de la Fosse-aux-Chânes, 38. — Edouard Decock, rue du Collège, 30. — Louis Leclercq, rue du Galon d'eau, 155. — Jean Mommens, rue des Longues-Haies, cour Mulliez, 9.

Du 8. — Madeleine Duquesne, rue du Collège, 143. — Estelle Héloïse, rue de l'Époule, cour Gros, 5. — Philomène Deslans, rue d'Italie, 7. — Louis Wagner, rue Ste-Thérèse, cour Bernard, 23. — Léonie Florin, rue des Vélodécaps, à l'Époule, 2. — Céline Dutilleul, rue du Fontenoy, 170.

Du 7. — Rosalie Vanwaerebeke, à l'Époule 4. — Eliza Beaumont, 18 ans, marchande d'étoffes, rue de Lille, 136.

Du 8. — Thérèse H. yghs, 77 ans, ménagère, rue de Tullierie, 40. — Charles Olivier, 28 ans, tisserand, rue des Fondueurs. — Catherine Delbecq, 76 ans, rentière, rue de l'Abattoir, 8. — Jeanne Bouvy, 17 ans, sans profession, rue de l'Épouse, 25. — Ferdinand Terry, 23 ans, rue du Fort. — Hortense Leconte, 44 ans, sans profession, rue Pavée. — Henri Decotignies, 2 mois, rue du Chemin de fer. — Hélène Desnoek, 2 ans, rue des Longues-Haies. — Auguste Plovier, 1 mois, rue des Charpentiers. — Xavier Sandrap, 32 ans, mouleur, Hôtel-Dieu. — Jean-Baptiste Castel, 63 ans, tisserand, Hôtel-Dieu.

MARIAGES du 8 janvier. — Joseph Warhem, 32 ans, fleur, et Maria Lamarque, 25 ans, ourdisseuse. — Baul Pailly, 20 ans, employé de commerce, et Clémence Vandenberghe, 24 ans, tailleur. — Edouard Desrouet, 23 ans, liseur, et Maria Lebrun, 20 ans, bobineuse. — Auguste Miray, 29 ans, teinturier, et Charlotte Brouwaes, 21 ans, sans profession.

### CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille BOUVY, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle MARIE-BERTHE BOUVY, décédée à Roubaix, le 11 janvier 1876, dans sa 21<sup>e</sup> année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la messe de convoi qui sera célébrée le jeudi 13 janvier 1876, à 9 heures, et au convoi et service solennels qui auront lieu le vendredi 14, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame. Les visites seront chantées le jeudi 13, à 4 heures. — L'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Espérance, 35.

Les amis et connaissances de la famille TONNEAU-DUHAMEL, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur FRANÇOIS TONNEAU, décédé à Roubaix, le 12 janvier 1876, dans sa 61<sup>e</sup> année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le vendredi 14 janvier 1876, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth. — L'Assemblée à la maison mortuaire, rue des Filatures, 25.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimeur Alfred Rebaux. — Avis gratuits dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

BELGIQUE. — La situation est loin d'avoir la gravité qu'on lui prête, dit le Journal de Charleroi de lundi, en engageant ses confrères à se défier des bruits erronés qu'on propage dans un but évident de désordre.

Dans le Centre, la plupart des mineurs ne demandent qu'à reprendre le travail; ils n'hésitent qu'indistinctement par des mineurs étrangers. Quant à croire que les grèves partielles du bassin de Charleroi ne sont que le prélude d'une suspension générale du travail dans notre district industriel, c'est là une erreur.

La grève n'est pas décidée le moins du monde dans l'esprit des ouvriers. Les agitateurs se multiplient; des meetings ont lieu dans beaucoup de localités, au faubourg, à Gilly, à Gohysart; mais les ouvriers, trompés trop souvent sur leurs véritables intérêts, se montrent excessivement réservés.

Ils attendent des faits pour se prononcer. Les orateurs internationalistes n'inspirent plus la confiance d'autrefois, et chacun voudrait que son voisin se déclarât franchement en grève pour le suivre. Il y a certainement des velléités, mais en même temps beaucoup d'hésitation.

Nous savons certainement que les mineurs de Châtelet ont formellement exprimé leur intention d'expulser tout individu qui tenterait de fomenter des troubles dans leur rayon.

Ce matin, le statu quo persiste. La grève reste circonscrite aux charbonnages de Bois-Delvills, Amercoeur et La Rochelle.

Les traits sont descendus au complet dans toutes les fosses de Marcinelle et de Sacré-Madame, à Dampremy.

Dans un meeting tenu hier soir à Gohysart, la proposition d'une descente en masse sur Souvret et Courcelles, pour entraîner les « frères », n'a rallié qu'une dizaine de voix. Une chanson socialiste composée pour la circonstance par un membre du bureau a été chantée devant une quinzaine de personnes qui s'en sont montrées fort peu enthousiastes.

Il y a une chose évidente, c'est que la situation des ouvriers métallurgistes est des plus critiques, qu'elle n'est pas à comparer à celle des mineurs, qu'ils supportent leur grève forcée avec une résignation dont les orateurs de meeting n'ont garde de faire l'éloge.

La raison en est toute simple. La cessation du travail dans les mines a pour effet immédiat la rareté et la cherté des charbons dont les premiers à souffrir sont précisément les ouvriers de toutes les autres industries.

a pris les mesures les plus énergiques pour arriver à une reprise rapide et complète de la circulation sur tout le réseau.

Voici les renseignements que donne à ce sujet le Messager du Midi : La chute de neige qui dure depuis trois jours dans notre région a pris les proportions d'une véritable tourmente sur quelques points du département. Toutes nos communications avec le Midi sont interrompues. Des rafales de vent d'une violence inouïe ont renversé la plupart des poteaux télégraphiques, entre Cette et Montpellier, et entre Montpellier et Paulhan, et dérangé complètement le service; au d-la nous n'avons pas de nouvelles.

Les dépêches à destination de Béziers ne peuvent parvenir que par la voie de Lyon, Clermont-Ferrand et Toulouse; on peut juger du retard considérable qu'elles éprouvent par la longueur du trajet et l'encombrement de la voie.

Sur la voie ferrée, le vent a accumulé dans les tranchées une quantité énorme de neige qui atteint, à certains endroits, une hauteur de plus de deux mètres.

La ligne entre Montpellier et Paulhan est coupée à Gigean-Montbazin; le tunnel est en partie bouché par les neiges.

Le train parti ce matin dimanche, à cinq heures et demie de Montpellier pour Paulhan, est encore en détresse à la sortie du tunnel.

Le train parti à neuf heures vingt-cinq pour la même destination a été arrêté à Gignac, à l'entrée du tunnel, et est revenu sur Montpellier.

Le train parti à sept heures et demie du matin de Montpellier pour Béziers, en passant par Cette, n'a pu dépasser Cette, et a dû ramener les voyageurs à Montpellier.

Un voyageur nous informe que la neige atteint, dans les rues de Cette, une hauteur de plus d'un mètre.

De Lodève et de Saint-Pons, on nous télégraphie que toutes les communications sont interrompues et que la neige tombe toujours.

Nos communications avec Lyon et Paris sont complètement libres, et les courriers nous sont arrivés aujourd'hui sans retard.

Voici les diverses communications que nous avons reçues, à ce sujet, de l'administration des postes et de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.

Receveur de St-Pons à directeur des postes, Montpellier. Neige excessive; toutes les routes sont impraticables par suite de l'entassement des neiges; aucun courrier ne nous arrive; les départs sont impossibles.

Receveur de Lodève à directeur des postes. Trains, courriers, facteurs ruraux arrêtés complètement par la neige qui tombe toujours.

Par suite d'interruption par les neiges, le train 909 de Paulhan est supprimé. La circulation au-delà d'Alais est interrompue.

Le train 866 partant de Cette est supprimé par suite des neiges.

G. Fuzillier, ouvrier feuillagiste; Edouard Lockroy, député; Cantagrel, membre du conseil général de la Seine.

Ernest Lefebvre, E. Villeneuve, E. Deligny, A. Lesage, conseillers généraux.

Des nombreux accidents sont arrivés hier à Paris par suite de l'état glissant des rues : La circulation des voitures était devenue très difficile. On cite plusieurs personnes qui, en tombant, se sont fracturés la jambe, ou se sont fait d'assez graves blessures.

Le conseil des ministres a tenu cette après-midi une séance qui s'est prolongée jusque vers les 6 heures.

Il a discuté les termes d'un programme électoral.

Dans une séance qui se tiendra demain à 9 heures et demie du matin, il continuera l'examen de ce programme.

On pense qu'à ce conseil une solution que l'on espère favorable au maintien intégral du cabinet, interviendra aux questions actuellement pendantes.

Petite bourse du soir : Emprunt 104.75 Turc 25.32

Dépêches télégraphiques. AFFAIRE DU H.-L. Brest, 11 janvier, soir. — Les accusés Vandernoot et Joly sont maintenus en état d'arrestation et renvoyés devant le préfet maritime, pour répondre du crime de dilapidation et d'avoir fait disparaître le capitaine.

La cour a prononcé l'acquiescement des sept autres accusés, par cinq voix contre deux.

LA MARINE ALLEMANDE Berlin, 11 janvier. — Un journal étranger a parlé d'un projet tendant à la mise en activité de service de plusieurs bâtiments de guerre allemands. D'après des avis de bonne source, cette nouvelle ne peut se rapporter qu'aux préparatifs qui se font actuellement à Kiel et à Wilhelmshafen, en vue de mettre en activité de service, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1876, les navires-école de l'escadre d'évolution. Ces préparatifs, qui ont lieu tous les ans à la même époque, doivent commencer de bonne heure, attendu que, pendant la période d'instruction des recrues qui doivent répondre le 1<sup>er</sup> février l'administration de la marine n'a qu'un faible effectif à sa disposition.

LES AFFAIRES D'ESPAGNE. Saint-Sébastien, 11 janvier. — Les nouvelles reçues de la Navarre portent que les carlistes souffrent beaucoup par suite de la neige et éprouvent de grandes privations.

Le bombardement de St-Sébastien et de Guetaria continué sans résultat. Les carlistes rétablissent leur batterie à Basaun, contre Hernan.

DISPARITION DU CHOLÉRA EN SYRIE Constantinople, 11 janvier. — Les provenances de Syrie sont admises en libre pratique par suite de la disparition du choléra.

L'HERZÉGOVINE Raguse, 11 janvier, soir. — Aujourd'hui Peko Panovich, Bacevich et Vnkovich, venant de Zubei avec 1,500 insurgés, ont pris position sur la route de Trébigne pour empêcher l'approvisionnement de cette place.

L'AMNISTIE AUX ÉTATS-UNIS. Washington, 10 janvier. — La chambre des représentants n'a pas adopté le projet d'amnistie complète pour les individus qui ont pris part à l'insurrection du Sud. La majorité nécessaire, fixée aux deux tiers des suffrages, n'a pas été atteinte.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour l'insertion des AVIS DE VENTES JUDICIAIRES, FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LÉGALES et JUDICIAIRES.

IMMEUBLES A VENDRE, A LOUER Etude de M<sup>re</sup> FLORIAN GENNEVOISE, avoué à Lille.

A VENDRE par suite de faillite, à la barre du Tribunal civil de Lille, le mercredi dix-neuf janvier 1876, à 11 heures du matin. UN GRAND

ÉTABLISSEMENT de produits chimiques propres à toute espèce d'industrie avec tout le mobilier industriel qui garnit l'établissement, situé à Hem, hameau de l'Empempont.

A LOUER chambre garnie ou non garnie. 10285

A LOUER pour le 1<sup>er</sup> du mois d'avril, rue du Pays, une grande maison. — S'adresser à M. J.-B. Deplasse. 10362

A LOUER rue Daubenton, n° 95, une jolie MAISON avec jardin. — S'adresser, pour renseignements, rue du Pays, estimant du Bon Bourgoin. 10371

MAISON A LOUER, 11, rue des Fabricants. — S'adresser à M. Delruet, 72, rue des Arts. 10351

A LOUER pour le 1<sup>er</sup> mars, rue des Arts, n° 63, une belle et grande maison nouvellement construite, avec porte cochère, vastes magasins et écuries, pouvant convenir à un négociant. — S'adresser, rue des Fabricants, n° 34. 10344

A LOUER présentement une maison d'habitation et vaste magasin, rue de l'Ouest. — S'adresser 105, rue du Grand-Chemin. 10347

A LOUER MAISON à usage de commerce, située rue Jacquart, n° 49. 10334

A LOUER MAISON rue des Fabricants, n° 11. — S'adresser chez M. Delruet, rue des Arts, 72. 10333

A LOUER dans une maison bourgeoise, 3 chambres parfaitement meublées, ensemble ou séparément. — S'adresser au bureau du journal. 10385

A VENDRE OU A LOUER continue de laire peignées, construction anglaise, composée de onze métiers et de leurs préparations. Le tout en bon état d'entretien, S'adr. à M. Valentin Deschamps, mécanicien, Grande-Rue, 141, Roubaix. 10013

VENTES DIVERSES ROUBAIX Rue du Contour de l'église St-Martin.

VENTE de tout le MATÉRIEL de l'établissement dit : Boucherie Centrale Roubaissienne Le Jeudi 13 Janvier 1876, une heure et demie de l'après-midi, M<sup>re</sup> APRON ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à cette vente, à la requête de M<sup>re</sup> RUFFELET père, agissant en sa qualité de syndic définitif de la faillite de la Boucherie Centrale Roubaissienne. (Pour le détail voir les affiches.) 10364